



ARRÊTÉ N° 02320120315204

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Creuse,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de La Creuse .

Transmis

Au représentant de l'état

Fait à GUERET, le 15 mars 2012

Visé Le : 21 mars 2012

Monsieur Didier BARDET
Président du CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Service	Temps de travail	Collectivité	CP et commune	Date de réception	Poste à pourvoir le
V02312034954001	Adjoint technique de 2ème classe		20h30	COMMUNE DE BOUSSAC	23600 BOUSSAC	01/03/2012	21/05/2012
V02312035130001	Adjoint technique de 2ème classe		02h00	COMMUNE DE BUDELIERE	23170 BUDELIERE	01/03/2012	01/05/2012
V02312035158001	Adjoint technique de 2ème classe		35h00	COMMUNE D'AUBUSSON	23200 AUBUSSON	01/03/2012	01/05/2012
V02312035358001	Adjoint technique de 2ème classe	Assainissement	35h00	COMMUNAUTE COMMUNES AUZANCES BELLEGARD	23700 MAINSAT	02/03/2012	01/05/2012
V02312035718001	Technicien		17h30	SYND AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VOUEI - ENSEIGNE DE GOUZON	23230 GOUZON	06/03/2012	01/05/2012
V02312037713001	Adjoint administratif territorial de 2ème classe		15h00	COMMUNE DE MOUTIER ROZEILLE	23200 MOUTIER ROZEILLE	15/03/2012	14/05/2012